

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOULOGNE SUR MER - 6202 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 18/08/2025 - 5857 - 2007 B 50283 - 501 213 763 - 2ISD
(INGENIERIE INNOVATION SPORT DEVELOPPEMENT)

Désignation de l'entreprise : SARL 2ISD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : INGENIERIE INNOVATION SPORT 62100 CALAIS		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 5 0 1 2 1 3 7 6 3 0 0 0 2 9			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, 31122024	N-1 31122023					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CC				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	28 072	8 706	18 298	
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	516 049	62 464	84 632	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	95 370	43 492	52 608	
		Immobilisations en cours	AV	AW			8 265	
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	8 540		8 540	5 540
TOTAL (II)		BJ	BK	762 693	639 490	123 202	169 343	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	444 625	9 184	435 441	563 078
		Autres créances (3)	BZ	CA	199 812		199 812	41 639
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				125 290
Disponibilités		CF	CG	943 659		943 659	641 450	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	61 073		61 073	37 146	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 649 169	9 184	1 639 985	1 408 604	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
ECARTS DE CONVERSION ACTIF *		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	2 411 862	648 675	1 763 187	1 577 947	
Renvois : (1) Dont droit au bail :								
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	8 540		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :						
		Stocks :				Créances :		

Copie conforme de l'original

[Signature]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL 2ISD		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7.500)	DA	7 500	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	571 817	497 735
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	251 031	164 082
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		774
	TOTAL (I)	DL	831 098	670 841
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	41 193	77 051
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	19 076	978
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	273 592	253 340
	Dettes fiscales et sociales	DY	265 993	326 522
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	309 243	212 437
Compte régul.	EB	22 993	36 778	
TOTAL (IV)	EC	932 089	907 105	
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 763 187	1 577 947	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	923 064	865 729	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise SARL 2ISD										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
							Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	36 778	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3			KS	558 432	KT		KU	20 080		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	44 151	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	36 664	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	49 827	LC		LD	8 221	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	8 265	LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	697 339	LO		LP	28 301	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	5 540	1U		1V	3 000	
	TOTAL IV				LQ	5 540	LR		LS	3 000	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	739 656	ØH		ØJ	31 301		
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
					par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	36 778	LW		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencets et am des constructions			IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	578 513	MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM	44 151	MN		
		Matériel de transport			IV		MP	36 664	MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	58 048	MT		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	8 265	NA		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		
	TOTAL III				IY		NG	8 265	NH	717 375	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés				11		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières				12		2E	8 540	2F		
	TOTAL IV				13		NJ	8 540	NK		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				14		ØK	8 265	ØL	762 693	ØM	

Désignation de l'entreprise : SARL 2ISD										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement			CY			EL			EM		EN	
Fonds commercial			RE			RF			RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles			PE 18 480			PF 9 592			PG		PH 28 072	
TOTAL I			RK 18 480			RM 9 592			RN		RO 28 072	
Terrains			PI			PJ			PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV			PW			PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ 473 800			QA 42 249			QB		QC 516 049	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD 19 179			QE 5 305			QF		QG 24 484	
	Matériel de transport		QH 16 408			QI 6 473			QJ		QK 22 882	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL 42 446			QM 5 558			QN		QO 48 004	
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS		QT	
TOTAL II			QU 551 833			QV 59 586			QW		QX 611 419	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN 570 313			ØP 69 177			ØQ		ØR 639 490	
CADRE B												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7 774	T8	T9 (774)				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6 774	X7	X8 (774)				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO				
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT 774	NU	NV (774)				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY 774	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ (774)				
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations									SP		SR	

Désignation de l'entreprise : SARL 2ISD				Néant <input type="checkbox"/> *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	774	TM	774	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ			
	TOTAL I	3Z	774	TS	774	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	23 109	6U		6V	13 925	6W	9 184
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	23 109	TY		TZ	13 925	UA	9 184
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	23 883	UB		UC	14 699	UD	9 184
Dont dotations et reprises			- d'exploitation	UE		13 925			
			- financières	UG					
			- exceptionnelles	UJ		774			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38.II de l'annexe III au CGI.									

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	8 540	UV	8 540	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	12 781		12 781		
	Autres créances clients		UX	431 844		431 844		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieurement constatée * UO)		Z1					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	26 119		26 119	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC	158 307		158 307		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	15 386		15 386		
	Charges constatées d'avance		VS	61 073		61 073		
	TOTAUX			VT	714 051	VU	714 051	
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
			VF	158 307				
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	41 193	32 168	9 025		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	273 592	273 592				
Personnel et comptes rattachés		8C	92 925	92 925				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	42 347	42 347				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	11 377	11 377			
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	114 519	114 519			
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 824	4 824			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	19 076	19 076				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	309 243	309 243				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L	22 993	22 993				
TOTAUX			VY	932 089	VZ	923 064	9 025	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	19 076
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	35 766	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.			

Désignation de l'entreprise : SARL 2ISD		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122024						
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	251 031			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	30 080				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	7 290	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	3 844				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX					
	Amendes et pénalités	WJ	5 406	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					-17-	81-935-			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7					
	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					18			
- imposées au taux de 0 %					ZN					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					WN					
- Plus-values nettes à court terme					WO					
- Plus-values soumises au régime des fusions					XR					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW					
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3				
					TOTAL I	WR	379 586			
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV			
		- imposées au taux de 0 %					WH			
		- imposées au taux de 19 %					WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6				
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX				
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						ZY			
	Majoration d'amortissement *						XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quinquies A)	HT		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	PB	
Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS	30 473			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		Créance dé gagée par le report en arrière de déficit	ZI		
	Dt déd. exc (art. 39 decies A)	YA		Dt déd. exc (art. 39 decies B)	YB		Dt déd. exc (art. 39 decies C)	YC		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL					
							YG	4 374		
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH	34 847			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)					XI	344 739				
déficit (II moins I)					XJ					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	344 739	XO	0		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL 2ISD		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	44 358	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓	↓	
	ligne W1	ligne WU	

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL 2ISD										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
						- Autres réserves	ZD	74 082					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	164 082		Dividendes	ZE	90 000						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	164 082		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG							
			TOTAL II	ZH		164 082							
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7	209 686		YQ	87 048	156 241				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	1 120 070	1 082 568				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété			J8	163 820		XQ	183 766	157 331				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	126 689	46 810				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES			ST	607 477	592 580				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	2 038 002	1 879 290				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	3 428	5 526				
IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)			ZS			9Z	17 650	17 422				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	21 078	22 948				
							YY	693 523	684 788				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YZ	232 613	214 071				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2024) *						ØB	812 572					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0			ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH		
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL 2ISD						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
	①	②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf état 2059A-Détail...					
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
	CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)				
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)			(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL 2ISD**Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ④	Solde des moins-values à reporter col. ⑤ = ② + ③ - ④ - ⑤
	A 19 % ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ⑥		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 2ISD</u>					Néant <input type="checkbox"/> *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 2ISD		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	25	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 521 273	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	16 326	
TOTAL 1	OX	3 537 599	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	762	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	16 000	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	16 762	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	1 388 600	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	554 859	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	14 006	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 957 465	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 596 896
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 596 896
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	<input type="checkbox"/> EV	<input checked="" type="checkbox"/> X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	3 537 599	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	24	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2024	GZ 31/12/2024
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|2|4**

N° SIRET **5|0|1|2|1|3|7|6|3|0|0|0|2|9**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL 2ISD**

ADRESSE (voie) **INGENIERIE INNOVATION SPORT RUE PIERRE CLOSTERMANN**

CODE POSTAL **62100** VILLE **CALAIS**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	
Totalisation	P5	1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	750
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Totalisation	P6	750

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **SARL** Dénomination **LES TERRASSES DE JMG**
 N° SIREN (si société établie en France) **930884267** % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **750**
 Adresse : N° **4** Voie **ALLEE GOUNOD**
 Code postal **62231** Commune **SANGATTE** Pays **FRANCE**

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom de famille [] Prénom(s) []
 Nom d'usage [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom de famille [] Prénom(s) []
 Nom d'usage [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexes légales

**COPIE
CONFORME**

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 763 187** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 676 507** euros et un total **charges** de **3 425 475** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **251 031** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	36 777,72					36 777,72
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36 777,72					36 777,72
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	558 432,37		20 080,34			578 512,71
Instal., agencement, aménagement divers	44 150,58					44 150,58
Matériel de transport	36 664,03					36 664,03
Matériel de bureau, mobilier	49 826,56		8 220,95			58 047,51
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	8 265,00				8 265,00	
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	697 338,54		28 301,29		8 265,00	717 374,83
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	5 540,00		3 000,00			8 540,00
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 540,00		3 000,00			8 540,00
TOTAL	739 656,26		31 301,29		8 265,00	762 692,55

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	18 480,16	9 591,57		28 071,73
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 480,16	9 591,57		28 071,73
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	473 800,20	42 248,79		516 048,99
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	19 178,72	5 305,12		24 483,84
	Matériel de transport	16 408,42	6 473,41		22 881,83
	Matériel de bureau, mobilier	42 445,80	5 558,21		48 004,01
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	551 833,14	59 585,53		611 418,67
TOTAL		570 313,30	69 177,10		639 490,40

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels					774,12		(774,12)
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables. divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES					774,12		(774,12)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL					774,12		(774,12)
TOTAL GENERAL NON VENTILE					774,12		(774,12)

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	774,12		774,12	
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	774,12		774,12	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations } <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	23 109,32		13 925,00	9 184,32
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	23 109,32		13 925,00	9 184,32
TOTAL GENERAL		23 883,44		14 699,12	9 184,32
Dont dotations et reprises } <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			13 925,00 774,12		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

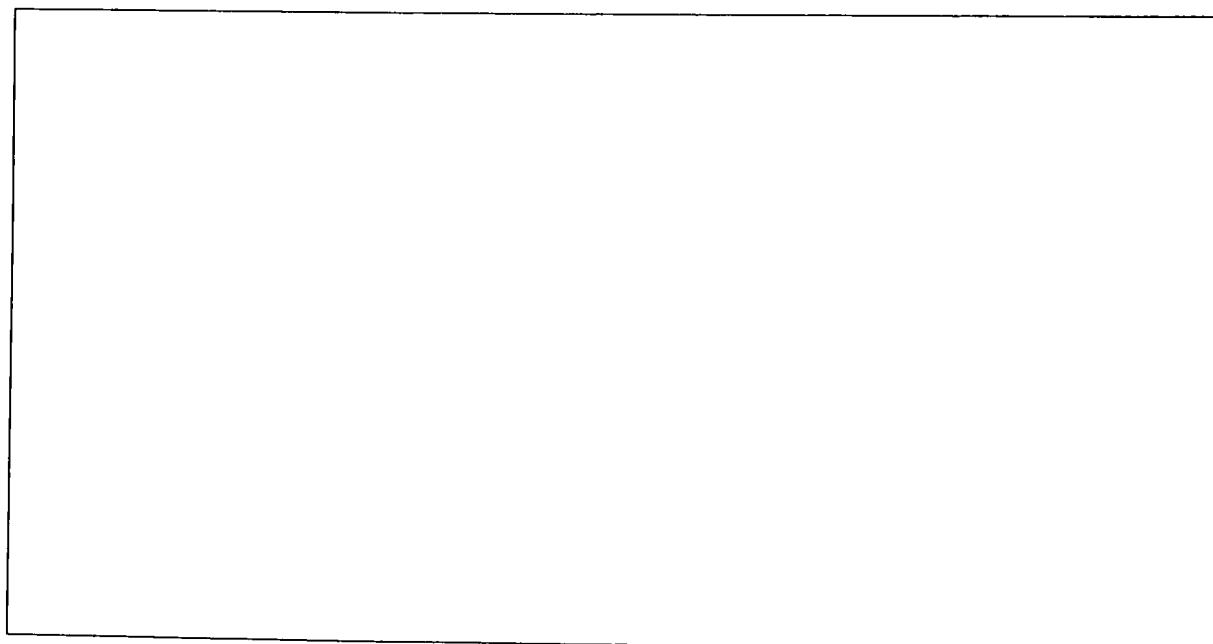
Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 540,00	8 540,00	
	Clients douteux ou litigieux	12 780,90	12 780,90	
	Autres créances clients	431 843,94	431 843,94	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 118,88	26 118,88	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	158 307,46	158 307,46	
Débiteurs divers	15 385,92	15 385,92		
Charges constatées d'avances	61 073,47	61 073,47		
TOTAL DES CREANCES	714 050,57	714 050,57		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	158 307,46			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	41 192,91	32 167,83	9 025,08	
	Emprunts et dettes financières divers (1)(2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	273 592,34	273 592,34		
	Personnel et comptes rattachés	92 925,16	92 925,16		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 347,38	42 347,38		
	Impôts sur les bénéfices	11 377,00	11 377,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	114 519,23	114 519,23		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 824,04	4 824,04		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	19 075,66	19 075,66		
	Autres dettes	309 242,57	309 242,57		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	22 992,50	22 992,50			
TOTAL DES DETTES	932 088,79	923 063,71	9 025,08		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	35 765,85				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	19 075,66				

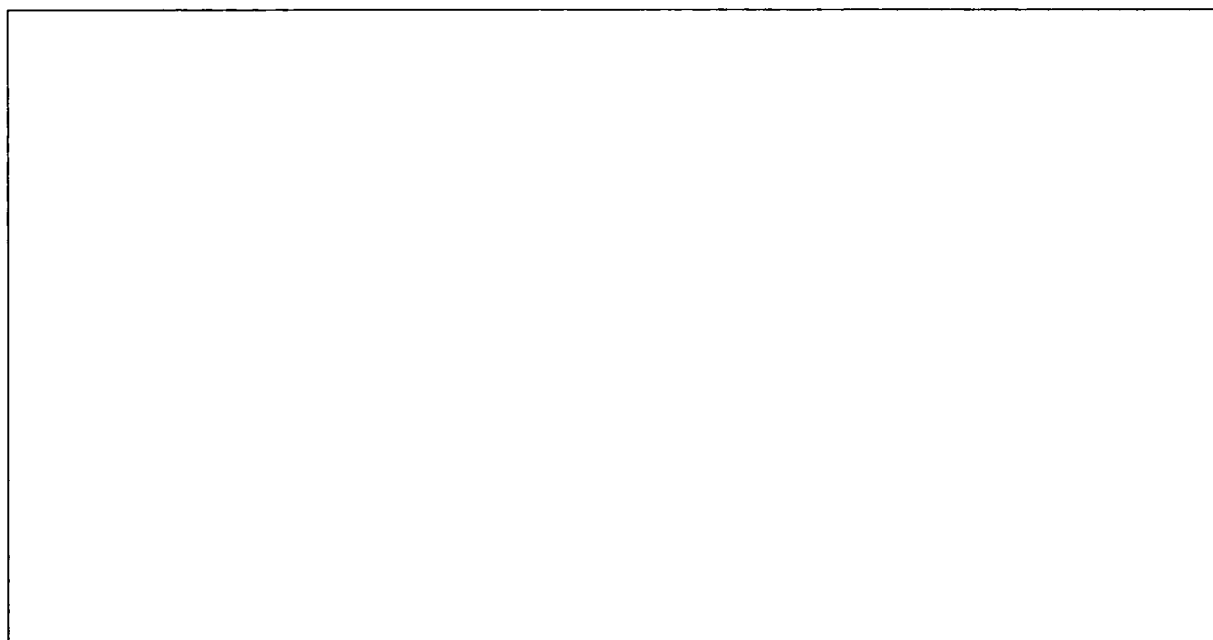
Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	15 875		15 875
Autres créances			
TOTAL	15 875		15 875



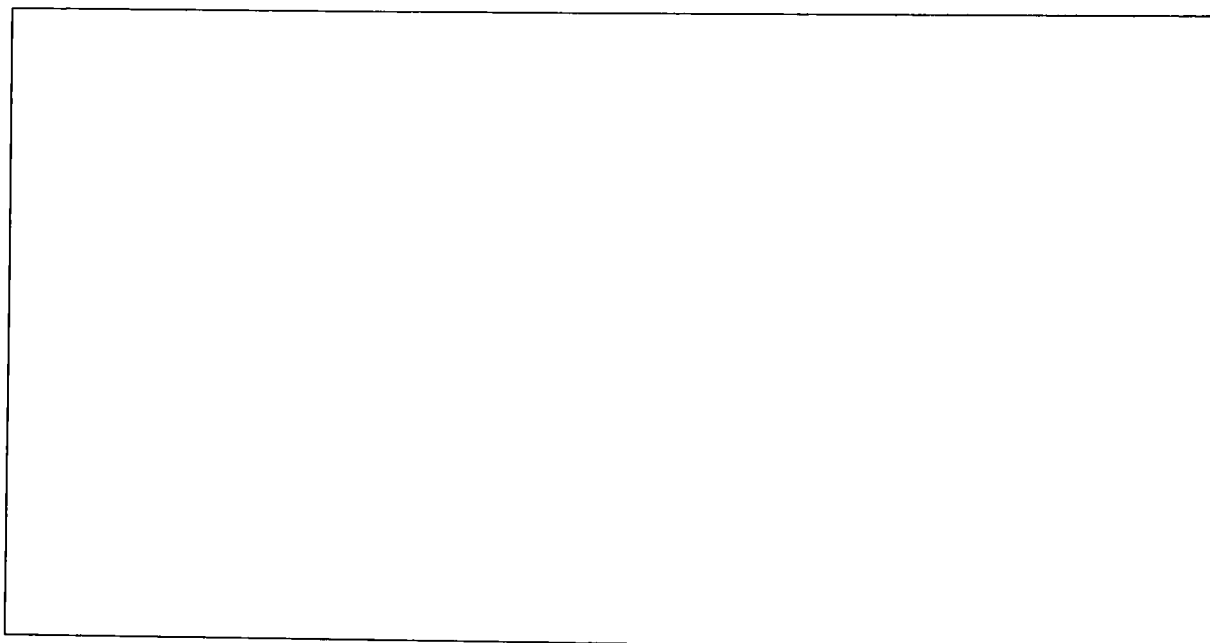
Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
-Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	149	242	(92)	-38,14
Emprunts et dettes financières divers	18 000		18 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 365	55 184	(27 819)	-50,41
Dettes fiscales et sociales	73 644	101 602	(27 959)	-27,52
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	260 708	182 976	77 732	42,48
TOTAL	379 867	340 004	39 863	11,72



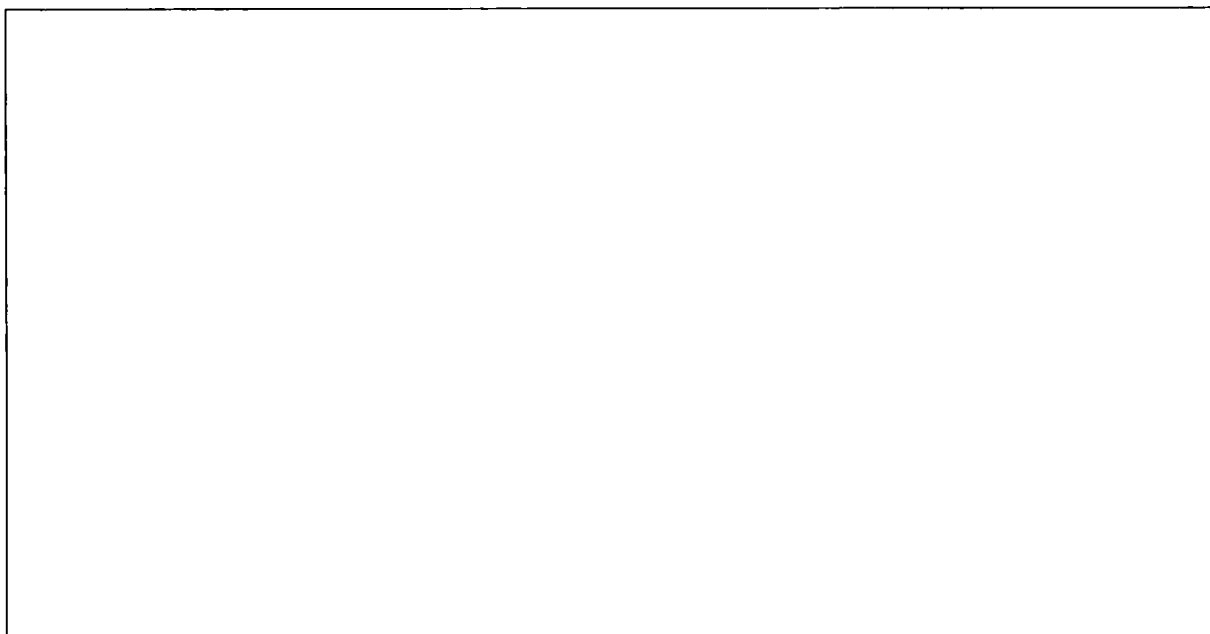
Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	61 073	37 146	23 927	64,41
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	61 073	37 146	23 927	64,41



Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	22 993	36 778	(13 786)	-37,48
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	22 993	36 778	(13 786)	-37,48



Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	750.00	10,0000	7 500.00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	750,00	10,0000	7 500,00

--

2ISD S.A.R.L.

S.A.R.L. au capital de 7 500,00 Euros

Siège social : INGENIERIE INNOVATION SPORT DEVELOPPEMENT
RUE PIERRE CLOSTERMANN
62100 CALAIS

R.C.S : BOULOGNE SUR MER 501213763

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois Juin,
à 18 Heures,

La société LES TERRASSES DE JMG , Société à responsabilité limitée au capital de 1 455 000 euros, ayant son siège social 4 allée Gounod, 62231 SANGATTE, immatriculée au RCS de Boulogne sur Mer sous le numéro 930 884 267 , représentée par Monsieur Matthieu MANGOT , en sa qualité de gérant,

Associée unique de la société **2ISD S.A.R.L.**,

I – A préalablement exposé ce qui suit

En sa qualité de gérant de la société LES TERRASSES DE JMG, Associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II – A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 et quitus au gérant,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION

L'associée unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport

L'associée unique donne, à Monsieur Matthieu MANGOT, gérant de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de 251 031,10 Euros, de la façon suivante :

- A titre de de dividende global à l'associée unique 34 240 euros
Soit 45.65 euros par action
- Le solde, au compte Autres réserves, soit 216.791.10 euros



- Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre d l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2 du Code général des impôts d'élève à 34 240 euros , soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2023	90 000€		
31/12/2022	60 000€		
31/12/2021	45 000€		

TROISIEME DECISION

L'associée unique prend acte de la nouvelle convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce intervenue au cours de l'exercice écoulé

- Convention de gestion de trésorerie conclue entre notre société et les sociétés LES TERRASSES DE JMG et la SCI JMG en date du 8 juillet 2024

Montant de l'avance en trésorerie consentie par notre société à la société LES TERRASSES DE JMG au titre de l'exercice 158 307.46€

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associée unique
La société LES TERRASSES DE JMG
Représentée par son Gérant
MATTHIEU MANGOT

